



REGLEMENT DE L'EPREUVE
GRAND PRIX DE ROQUEBRUNE
11 et 12 Novembre 2023

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Épreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s dans une Fédération (voir cahier des charges Ffgolf).

Dames : index inférieur à 15.4

Messieurs : index inférieur à 15.4

Le champ de joueurs sera limité à 72 joueurs donc 15 dames et 6 wild-card

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

2 places Dames et 5 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence OR ne rentrant pas dans le champ au Mérite National ou par leur index.

1

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU :

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

Départs du 1^{er} tour : selon directives fédérales.

Départs du 2^{ème} tour : ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et derniers trous.



ENGAGEMENT :

Droit d'engagement comprenant la journée de reconnaissance sur réservation (ouvert toute la semaine) :

- Adultes : 90 €
- Joueurs de moins de 25 ans (nés avant 1998) : 45 €

Les inscriptions devront parvenir, par courrier ou sur place, au Golf de Roquebrune avant **le vendredi 27 octobre 2023**, accompagnées du droit d'engagement adressé à :

Golf de Roquebrune – 1308 Route du Golf – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Tél : 04 94 19 60 35 – Mail : roquebrune@resonance.golf

Tout joueur déclarant forfait après la date d'inscription reste redevable de son droit d'engagement.

PRIX :

Trophée aux Vainqueurs / 2 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera accompagnée d'un cocktail.

COMITE DE L'EPREUVE :

- Chef Arbitre :
- Arbitre :
- Directeur du Golf : Hugo OLIVEIRA